

# LES ENJEUX SOCIO-ÉCOLOGIQUES ET FONCIERS DU PATRIMOINE UNIVERSITAIRE

de Grignon à Saclay



CAMPUS D'AGROPARISTECH AMPHI A1







## JOURNÉE D'ÉTUDE LES ENJEUX SOCIO-ÉCOLOGIQUES ET FONCIERS DU PATRIMOINE UNIVERSITAIRE. DE GRIGNON À SACLAY

### JEUDI 06 NOVEMBRE 2025 • 9H30-20H

9h30-10h: Accueil café

10h-10h15: Introduction

Eliza Benites-Gambirazio (Maîtresse de conférences en sociologie à l'ENS Paris Saclay)

Céline Pessis (Maîtresse de conférence en sociologie et histoire de l'environnement à AgroParisTech).

10h15-10h30: Deux projets de recherche sur le patrimoine

Présentation

La Chaire SHS IDF EcoUrb par **Eliza Benites-Gambirazio** (Maîtresse de conférences en sociologie à l'ENS Paris Saclay) Le PEPR VDBI par **Michela Barbot** (Directrice de recherche au CNRS en histoire et droit à l'ENS Paris Saclay)

10h30-12h: Le plateau de Saclay, enjeux socio-écologiques et fonciers d'un patrimoine universitaire Table ronde

Camille Binder (Diplômée de l'Ecole d'architecture Paris Belleville)

Cyril Girardin (Ingénieur INRAE, VP collège association de Terre & Cité)

Alexandra Ramond (Diplômée du Master Génie Urbain et Développement Urbain Durable de l'Université Gustave Eiffel)

Emilia Robin (Historienne indépendante, rattachée à l'UMR SIRICE)

#### Animation: Eliza Benites-Gambirazio

L'urbanisation croissante du plateau de Saclay, territoire périurbain d'Île-de-France et espace majeur du Grand Paris, pose de nombreuses questions quant à la patrimonialisation du bâti et de la nature. L'accélération de l'urbanisation du plateau, matérialisée par l'implantation d'un méga campus composé de grandes écoles et d'universités, atteste de la volonté de créer un « cluster vitrine du Grand Paris » pour l'excellence scientifique et technologique française. Cette implantation suscite parallèlement de forts besoins en transports, mais aussi en équipements, infrastructures et logements. Au cœur d'équilibres particulièrement fragiles et de conflits quant à son devenir, l'urbanisation menacerait pour certain es l'agriculture historique du plateau et ses terres fertiles, quand pour d'autres, elle pourrait constituer un grand laboratoire de durabilité urbaine, un patrimoine équilibré au service de la transition écologique.

12h15-13h45: Repas

14h-15h: La patrimonialisation, une ressource pour l'action collective? Le cas de Grignon

Présentation

Alexandrine Jardiné (Masterante à l'ENS Paris Saclay)
Esther Laidet-Barré (Diplomée du Master urbanisme et aménagement du territoire à Paris 1 Panthéon Sorbonne)

La communication part du constat de l'emploi récurrent de la notion de patrimoine par les principaux acteurs et actrices de la mobilisation contre la privatisation du domaine de Grignon et cherche à questionner les ressorts de l'utilisation et de la construction d'une telle catégorie. Dans le cadre de cette mobilisation, la formalisation d'un discours patrimonial autour des aménités du domaine a fonctionné comme un facteur de cohésion entre les différents groupes, d'intéressement auprès d'un public plus large et de légitimation auprès de l'entité étatique. Un tel discours se doit ainsi d'être compris comme le produit de la construction politique du site. La place du patrimoine au sein des différents projets de valorisation du campus par les protagonistes du mouvement met finalement en lumière les limites d'un tel cadrage, entre ambivalence vis-à-vis de la question de l'artificialisation des terres, pacification de la contestation et mise au service d'une conception technocentrée de la transition écologique.

Discussion: Florence Pinton (Professeure émérite en sociologie à AgroParisTech)

#### 15h-16h30 : La mise en vente du domaine de Grignon et l'illusion de la propriété publique exclusive Présentation

Marie Piganiol (Maîtresse de conférences en sociologie à Paris Dauphine)

Les politiques de privatisations foncières reposent sur une conception exclusive de la propriété, conformément aux théories libérales de la propriété qui sont dominantes depuis la Révolution française : celui qui possède un terrain contrôlerait l'ensemble des prérogatives associées (possession, contrôle, usage, exclusion, transfert). La mission de la direction immobilière de l'État (DIE) est d'ailleurs de gérer les propriétés publiques comme n'importe quel « propriétaire éclairé », c'est-à-dire privé mais aussi exclusif : il pourrait utiliser, exploiter, valoriser et vendre son patrimoine de la façon qui lui paraît la plus efficiente afin de procurer à l'État des recettes alternatives à l'impôt. À partir du cas du domaine de Grignon, nous montrons au contraire que l'État a renoncé à la vente du site car ses opposants ont fait valoir, en justice et dans diverses arènes, le caractère partagé des droits de propriété sur le domaine. En croisant des perspectives de sociologie du droit et de sociologie de l'État, et en s'appuyant en particulier sur le cadre d'analyse d'E.P. Thompson, on propose d'appréhender la propriété du foncier de l'État comme un système de droits partagés au sein duquel différents acteurs peuvent revendiquer des droits ou s'opposer à la marchandisation du patrimoine public.

Discussion: Jean Bérard (Maître de conférences en histoire à l'ENS Paris Saclay)

#### 16h45-17h45: Le site de Grignon d'hier à aujourd'hui

Table ronde

Marie Piganiol (Maîtresse de conférences en sociologie à Paris Dauphine)

Esther Laidet-Barré (Diplomée du Master urbanisme et aménagement du territoire à Paris 1 Panthéon Sorbonne)

Pascal Clerc et Jean Vincent (Collectif pour le futur du site de Grignon)

Louis Kalis (Etudiant d'Agroparistech, membre de La Lyre)

Animation: Céline Pessis et Alexandrine Jardiné

18h-20h: Cocktail dinatoire